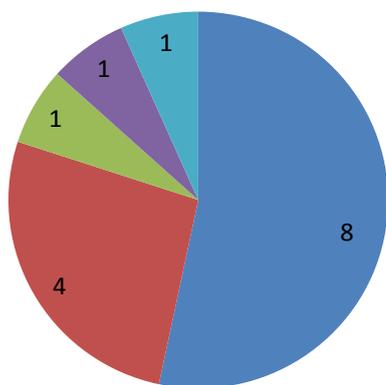


Menée entre Octobre 2012 et février 2013, l'étude sur les dynamiques des VIES en Côte d'Ivoire répond à trois objectifs principaux : établir un panorama des pratiques d'engagements volontaires et solidaires, recenser les structures d'accueil (SA), alimenter une base de données sur les structures d'accueil de volontaires français. Elle a permis de recenser 83 Volontaires Internationaux d'Echanges et de Solidarité accueillis en 2012. 15 structures ont répondu au questionnaire préliminaire et 14 au questionnaire approfondi. La crise politico-militaire des dix dernières années a entraîné une baisse considérable du nombre de missions de volontariat. Néanmoins, une reprise se dessine à la faveur du retour de la stabilité.

DES ASSOCIATIONS REPARTIES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Document 1 : Champs d'action des SA



■ Santé, éducation sanitaire et sociale

■ Actions jeunesse

■ Education, enseignement, francophonie

■ Prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH et leurs familles

■ Développement local et territorial

Les Structures d'accueil ivoiriennes (SA) sont des associations en majorité avec 13 associations sur 15. 8 ont pour principal domaine d'action la santé. Le second domaine d'action est l'action Jeunesse, les jeunes ayant été les principales victimes de la crise ivoirienne. Ces structures accueillent les volontaires depuis plus de 08 ans pour la plupart. Certaines structures ont une pratique très ancienne du volontariat français datant parfois d'avant les indépendances.

Ces structures ont connu le volontariat français par divers biais mais la majorité en a eu

connaissance grâce à leurs partenaires et quelques unes de bouche à oreille.

Les principales raisons qui motivent les structures d'accueil à travailler avec les volontaires français sont d'ordre professionnel, social et partenarial. Les volontaires sont considérés comme ayant des compétences professionnelles aiguisées dans le domaine technique identifié par la structure. Ils apportent un regard neuf sur les pratiques de la structures. Ces volontaires sont recrutés par le biais d'une structure française qui joue le rôle d'intermédiaire (5 cas sur 14) ou qui a reçu un agrément de l'Etat Français (5 cas sur 14) notamment dans le cas du volontariat de solidarité internationale.

La question de la prise en charge des volontaires est fondamentale dans le choix des dispositifs de volontariat. Sur 15 structures interrogées, seules 4 accordent une prise en charge complète au volontaire.

Plusieurs dispositifs reconnus permettent aux français de concrétiser leur désir d'engagement dans des missions de solidarité internationale. Le nombre de candidats, supérieur au nombre de postes proposés par ces dispositifs est l'une des explications du développement de formes « non accompagnées » de mobilisation pour des missions parfois mal définies, mal préparées ou non attendues par les populations locales.

Ainsi, de nombreuses personnes partent chaque année, sans qu'il soit aujourd'hui possible de les dénombrer, d'identifier leur mission et encore moins d'en évaluer l'impact sur le terrain. Ce constat est partagé par le MAEE et les acteurs des dispositifs reconnus de la solidarité internationale.

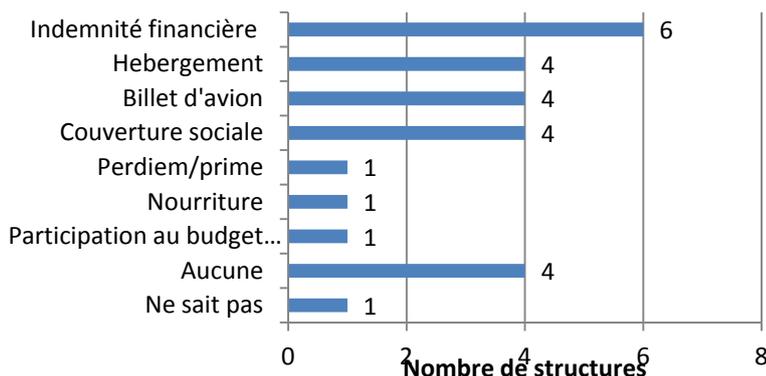
C'est pour ces raisons que depuis 2009, l'AFVP puis France Volontaires a mené diverses études et consultations auprès des pouvoirs publics, de la société civile, et d'autres partenaires afin de mieux cerner les attentes en matière de volontariat. A cet effet, des études ont été menées préalablement dans plusieurs pays vis-à-vis des volontaires et de leurs structures d'accueil.

*A terme, ces études permettront de développer, en qualité et quantité, les Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité ou **V.I.E.S.**, qui ont vocation à regrouper les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international. On compte ainsi 3 familles de volontariat : le volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch) : toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes, etc.) ; le volontariat de solidarité internationale (VSI) : toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat ; le volontariat d'échange et de compétences (VEC) : toute personne active ou en retraite souhaitant*



Quels sont les différents modes de prise en charge que vous proposez au volontaire ?

(15 structures, 26 réponses)



Les autres frais se répartissent généralement avec la structure d'envoi comme suit :

- **La prise en charge des indemnités** est assurée à 100% pour 6 structures
- **La prise en charge des billets d'avion** est assurée à 100% par 4 structures,
- **La prise en charge de la couverture sociale** est assurée entièrement (100%) par 4 structures,

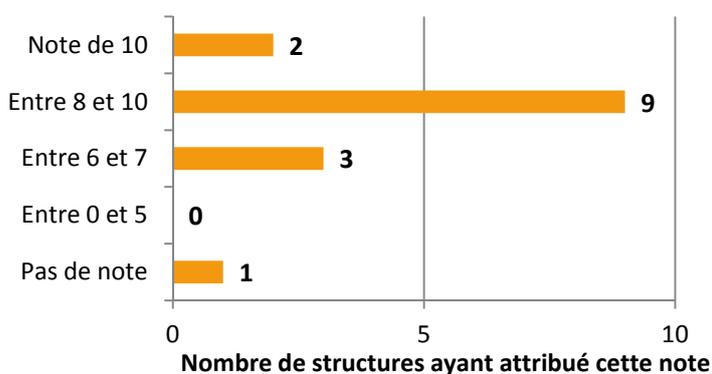
D'autres frais sont pris en charge par certaines structures tels que **la nourriture** et **l'hébergement**.

Au même titre que la prise en charge, le suivi est assuré par les deux partenaires mais en règle générale le volontaire rend compte à la structure française d'envoi. Ainsi dans 7 structures sur 15, le suivi est assuré par la structure française et dans 3 cas, les deux structures sont associées. Les rapports et les entretiens formels sont les formes privilégiées pour le suivi effectué plus ou moins régulièrement. Ce suivi porte généralement sur l'avancement et le positionnement des missions et des projets des V.I.E.S, les relations institutionnelles, l'intégration/rerelations culturelles et le suivi psychologique.

La plupart des structures se déclarent satisfaites des volontaires qu'elles accueillent avec une note moyenne de 8,07 sur 10.

Note attribuée aux volontaires français

(Total: 15 structures)



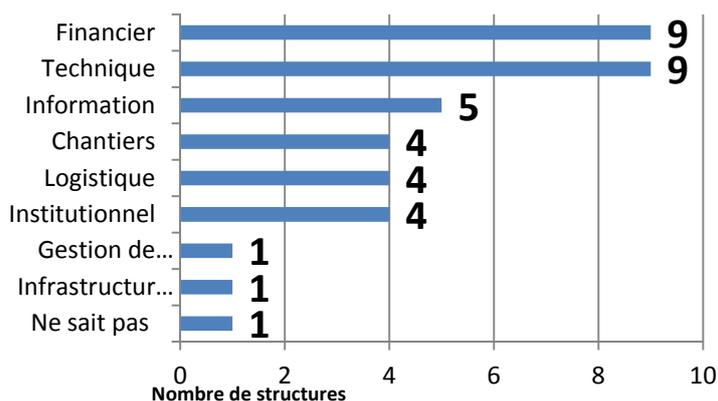
Cette satisfaction est liée aux actions menées par les volontaires. Malgré cela les structures rencontrent des difficultés dans la mise en place des missions de volontariat.

Ces difficultés sont d'ordre logistique, financier et interculturel. Les difficultés logistiques constituent la contrainte majeure à l'accueil des volontaires pour 4 structures et représente la première difficulté pour 3 de ces 4 structures. Les structures rencontrant des difficultés logistiques sont majoritairement loin de la capitale, Abidjan. Ce qui ne facilite pas très souvent les déplacements pour l'établissement des documents administratifs ou pour l'acquisition de matériels de travail ou d'installation du volontaire. Les structures d'Abidjan, quant à elles éprouvent plutôt des difficultés pour le logement des

volontaires. Les maisons de qualités et dans des zones plus sécurisées sont rares et souvent très coûteuses.

Les besoins des structures d'accueil

(Total: 14 structures, 38 réponses)



Au regard de ces problèmes, les besoins des SA sont multiples. Les structures d'accueil ont exprimé essentiellement des besoins techniques et financiers (9 structures pour chaque modalité). Travaillant majoritairement dans les domaines de la santé et de l'éducation, les structures d'accueil ont un besoin en ressources humaines avec des compétences techniques pour leurs différents projets sanitaires et socio-éducatifs.

Les structures recherchent également des financements additionnels pour pouvoir mettre en place leurs projets.



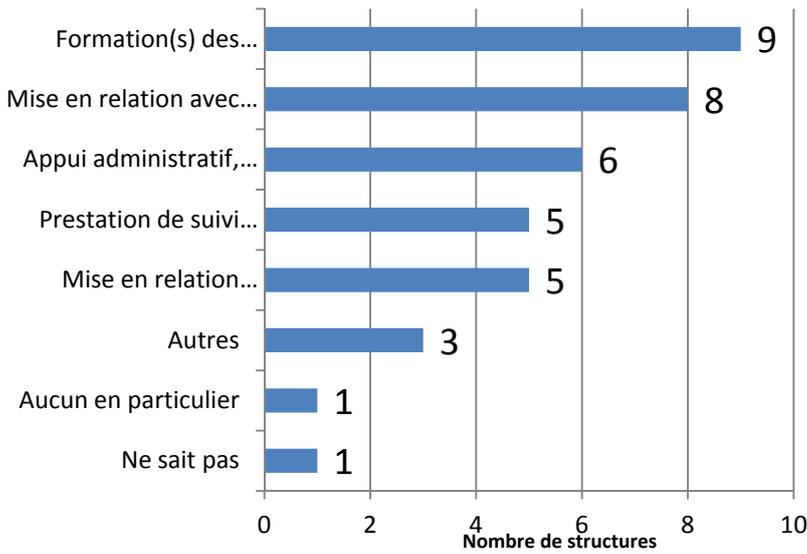
Les attentes vis-à-vis de France Volontaires sont liées à ces besoins. Ces attentes sont multiples et concernent :

- la formation des volontaires pour 9 des structures sur 14 car ceux-ci s'adaptent difficilement au contexte culturel et ont besoin d'une préparation renforcée à l'échange interculturel pour une meilleure intégration.

- la mise en relation avec un réseau de partenaires tant au Nord (8 SA) qu'au sud (5 SA). La crise a en effet entraîné une rupture des partenariats avec les structures françaises et vient s'ajouter à cela le peu d'interaction entre les structures locales et entre les volontaires.

- Les structures (5 SA) n'ayant pas une grande pratique du suivi et de l'évaluation des volontaires, souhaiteraient bénéficier d'une prestation de suivi pendant la mission de terrain. L'appui logistique (6 SA) est également une attente importante pour les structures.

Services attendus de France Volontaires
(Total:14 structures,38 réponses)

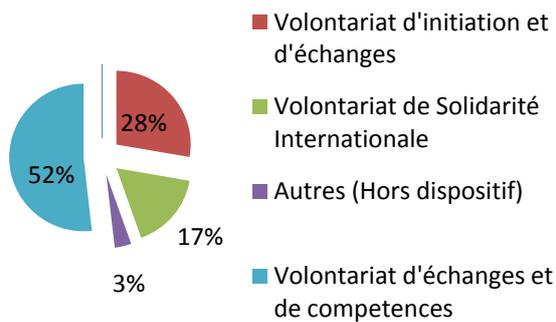


LES VOLONTAIRES D'ÉCHANGE ET DE COMPÉTENCE MAJORITAIRES

On retrouve en Côte d'Ivoire pratiquement tous les dispositifs de volontariats. Le Volontariat d'Échanges et de Compétences (VEC) constitue la catégorie la plus représentée et il représente 52% des volontaires sur la période 2011-2012 avec 43 salariés engagés.

Document 2 : Type de VIES

Repartition des VIES par type d'engagement
(83 Volontaires)



Sur la période 2011-2012, on dénombre 23 volontaires et bénévoles dans la catégorie « Volontariat d'initiation et d'échanges » (VIEch). Constitué essentiellement de stagiaires et de bénévoles de chantiers internationaux, ce type d'engagement représente la deuxième part d'engagement avec 28% sur la même période.

Parmi les structures d'accueil, 10 ont reçu et/ou continuent de recevoir des Volontaires de Solidarité Internationale (VSI). 14 VSI ont travaillé ou continuent de travailler en Côte d'Ivoire sur la période indiquée.

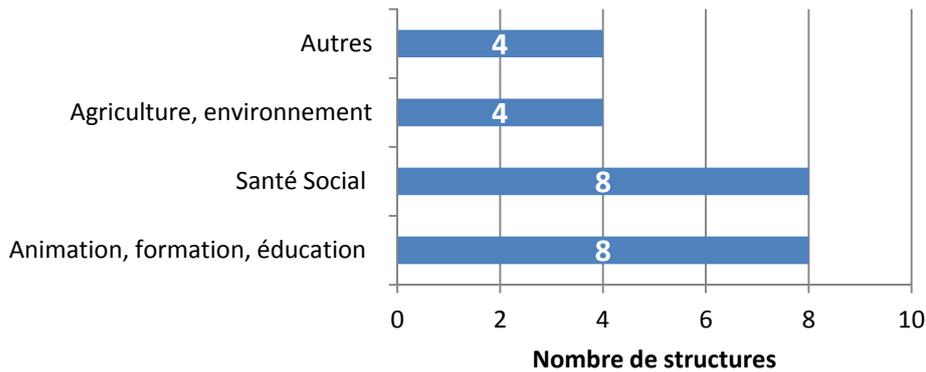
Les autres volontaires et bénévoles venant en mission en Côte d'Ivoire hors de ces dispositifs représentent 3% de l'ensemble.

UN ENGAGEMENT JEUNE ET DIPLOME AU CONTACT DES ACTEURS LOCAUX

En Côte d'Ivoire, les Volontaires sont en majorité des femmes (59%). Leur âge varie entre 27 et 55 ans dans 59% des profils et entre 18 et 26 ans pour 34% de volontaires. 87% des volontaires ont un niveau de formation de Bac+2 ou plus et interviennent à différents niveaux dans le cadre de leurs missions. Les volontaires interviennent majoritairement dans les domaines de l'animation, de la formation, de l'éducation et de la santé.



Domaines d'intervention des volontaires
(Total: 14 structures, 24 réponses)



La qualité humaine la plus recherchée par les structures d'accueil chez les volontaires et bénévoles français est l'autonomie et l'esprit d'initiative. Elle est citée par 9/14 structures. La Santé et le social constituent l'un des premiers domaines d'activités d'intervention des volontaires et bénévoles.

Cela s'explique par le fait qu'une partie significative des structures d'accueil (10/15) sont soit des centres de santé et/ou des centres sociaux ou alors, elles ont des programmes de ce type. Les qualités humaines recherchées sont

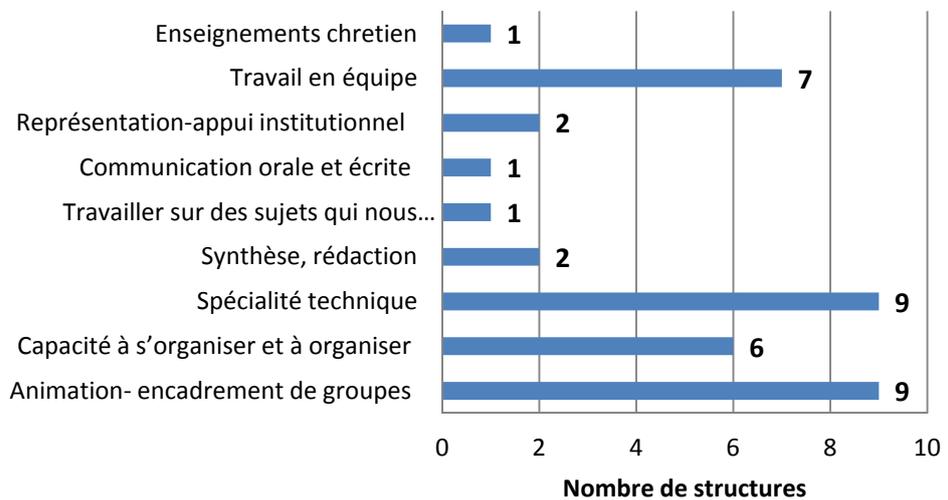
l'autonomie et l'esprit d'initiative (9/14). Pour ce qui est de la fonction des volontaires sur le terrain, les résultats montrent une forte dominance des fonctions d'animation et de formation ainsi que celles de technicien spécialiste. Elles apparaissent en adéquation avec les compétences recherchées.

En effet, les principales compétences recherchées chez un volontaire français sont la spécialité technique et l'animation-encadrement de groupes.

Ces deux compétences les plus recherchées sont citées par 9 SA sur 14, La deuxième compétence la plus recherchée est le travail en équipe pour 7 structures.

La capacité à s'organiser et à organiser est également très importante puisqu'elle est citée par 6 structures et constitue la quatrième compétence la plus recherchée chez les volontaires.

Les principales compétences recherchées par les structures
(Total: 14 structures, 38 réponses)



LES RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE

Des échanges avec les structures, un certain nombre de recommandations ont été émis par les SA pour l'action de France Volontaires en Côte d'Ivoire :

- * Appui dans la mise en relation avec les structures françaises œuvrant dans la solidarité internationale
- * Information sur les volontariats internationaux d'Initiation et d'échanges
- * Appui à la mise en réseau des structures d'accueil de volontaires au niveau local
- * Communication sur la destination Côte d'Ivoire auprès des partenaires français encore réticents
- * Appui à la mise en relation entre les volontaires
- * Création d'un guide d'accueil du volontaire
- * Appui à la mise en place d'un programme national de volontariat

Acronymes et définitions

SA : Structure d'accueil des volontaires français

VIES : Volontaire International d'Echange et de Solidarité

SE : Structure d'envoi des volontaires français

MAEE : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

Sources : Enquêtes spécifiques 2012



Production : France Volontaires

Auteur : Constance Milly-Mbarga - Date : juin 2013